

Index > Edition papier > Sujet à la une

Sujet à la une

LGV: Plus de 1300 maisons touchées

23/01/2010

Goizeder TABERNA

Le 17 octobre, les élus avaient exprimé leur opposition au projet de LGV tel qu'il était présenté par Réseau Ferré de France (RFF) et par l'Etat. Aujourd'hui, c'est la société civile qui va prendre la banderole de tête à Hendaye (16 heures). Certains participeront à cette mobilisation pour exprimer leur opposition à ce projet qui ne les touche pas directement ; d'autres s'exprimeront à la première personne.

Derrière les cartes, schémas et autres cadastres, on trouve sur la partie grisée correspondant au fuseau de 1 000 m proposé par RFF des habitations et des entreprises qui voient leur avenir tributaire de la décision que vont prendre les promoteurs du projet d'ici à 2 011. «Rester ou partir, nous ne le savons pas encore», explique une jeune dame qui habite Urrugne, dans la «pastille» qui se trouve entre les deux options de tracé envisagées, à proximité de l'entreprise Signature. «Nous avons acheté un appartement à Urrugne il y a deux ans pour être au calme et profiter de la nature. Mais avec la LGV, les nuisances seront importantes». Convaincue que «la grosse machine est lancée», elle ne croit pas dans l'efficacité des manifestations.

Le sentiment d'incertitude a augmenté auprès des riverains dès le mois de décembre, mais la réunion du comité de pilotage du 11 janvier a renforcé les craintes de certains. «Ces jours-ci nous avons senti les premiers signes d'inquiétude, mais il est trop tôt pour s'aventurer dans des prévisions», constate la responsable de l'agence Mouguerre Immobilier. Une position prudente généralisée dans le milieu.

Plus de 1 300 maisons

Cécile et Vincent, deux jeunes Hiriburutar, ne cachent pas leur malaise. Prêts à acheter un terrain de 1 500 m² situé dans le fuseau de la LGV il y a plus de deux mois, aujourd'hui, ils essaient de repousser la signature du contrat. «Nous avons peur qu'on nous rase la maison, qu'il y ait des nuisances sonores et des fissures... Le problème c'est que nous manquons d'information», explique Cécile pour qui cette acquisition est «l'achat d'une vie». C'est pour cette raison qu'elle sera à la manifestation d'Hendaye, et parce que «la mobilisation a marché ailleurs».

D'après les chiffres dont disposent certaines mairies, plus de 1 300 habitations entreraient dans le fuseau des 1 000 m. Ainsi, Saint-Pierre d'Irube compte 230 maisons, Mouguerre 500, Lahonce et Villefranque 150 chacune, Urrugne de 250 à 300, Ascain une dizaine. Reste à connaître les données d'Arcangues, Ustaritz, Saint-Pée-sur-Nivelle et Biriadou.

A Bassussarry, les logements à proximité du Golf et du chemin de Halage verront passer la LGV. C'est aussi le cas de près de 250 habitations situées dans la «pastille» entre les deux options de tracé envisagées dans la commune d'Urrugne. Bien qu'il évite l'entreprise Signature de cette commune, le projet traverse des zones d'activité économique. A Ascain, par exemple, la zone d'activité Lan Zelai, avec quelques dizaines d'entreprises, pourrait être traversée par la LGV, à proximité d'un gazoduc, du réseau de fibre optique et d'une ligne électrique. A Saint-Pierre d'Irube, c'est une exploitation agricole qui est visée, le GAEC Sallaberry qui se consacre à l'élevage et à la production maraîchère.

Impact sur les terres agricoles

Cette ferme n'est pas la seule concernée entre Saint-Pierre d'Irube et Biriadou, c'est pourquoi, en octobre, l'association Euskal Herriko Laborantza Ganbara avait proposé ses services aux élus afin de réaliser une étude sur l'impact de la nouvelle LGV sur les terres agricoles. Ce travail a déjà été mené en Basse-Navarre dans le cadre du projet de Transnavarraise. L'association avait alors recensé les parcelles touchées et avait réalisé une étude socio-économique des exploitations.

Néanmoins, certains effets ne peuvent pas être chiffrés. Certes, depuis le 11 janvier le site protégé de La Rhune échappe au train à grande vitesse, mais le Site inscrit des Cîmes se trouve en plein fuseau. Ce site protégé du fait de ses caractéristiques naturelles est «le poumon vert» de la commune de Saint-Pierre d'Irube. Préservée de tout projet urbanistique, précise-t-on à la mairie, la zone est composée de bocages et de collines boisées.

Le fuseau passe également au-dessus du site de la bataille napoléonienne du 13 décembre 1813. Un affrontement qui opposa l'armée de Napoléon et celle de Wellington et qui fit 11 200 morts.

Une manifestation très soutenue

Les bus qui transporteront les manifestants à Hendaye seront plus nombreux que le 17 octobre, d'après le Cade qui prévoit en plus un cortège de 50 tracteurs.

La manifestation, en outre, comptera avec le soutien, cette fois ferme, de Forces Aquitaine (Modem). La liste centriste menée par Jean Lassalle et localement Jean-Jacques Lasserre demande «de stopper le processus engagé de Bayonne à la frontière». Selon J.-J. Lasserre, l'urgence est de réétudier «le problème du fret», de «développer une collaboration plus étroite avec les amis du sud», pour qui l'ambition est le transport des voyageurs, et d'aller «au bout des études sur les voies existantes». Les centristes ont exprimé leur soutien sans équivoque au transport à grande vitesse des voyageurs et proposent pour le fret d'étudier «d'autres hypothèses» telles qu'une ligne vers Saragosse. Concernant la mise en place d'un médiateur, «si ce n'est qu'une médiation somnifère passagère», Forces Aquitaine n'est pas prête à tomber dans le piège.

Satisfait des avancées obtenues à ce jour, le maire d'Arcangues J.-M. Colo ne se rendra pas à la manifestation d'Hendaye. Bien qu'il ait manifesté le 17 octobre, il considère aujourd'hui que le débat est devenu «stérile». Quant à Alain Rousset, il a longuement argumenté sa position en faveur de la LGV, hier, à l'occasion des vœux du Conseil régional à Anglet, comme à chaque visite qu'il rend au Pays Basque.